



Barreau de
Montréal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Remerciements du récipiendaire du prix Pierre-Fournier

Me Pierre-Luc Beauchesne

8 mai 2024, 17 h 30

Salle Jules Deschênes, Palais de justice de Montréal

La version prononcée fait foi

Je voudrais tout d'abord remercier David et le Barreau de Montréal pour avoir pensé à moi.

L'implication a toujours occupé une place importante dans ma vie professionnelle et le fait qu'on souligne mon implication donne un peu plus de sens aux soirées et aux dimanches que j'ai passés à écrire des textes pour le Barreau.

Je voudrais également remercier mon ami Alexandre Forest pour avoir rédigé la Figure de maître dont le j'étais le sujet et qui a paru il y a quelques semaines.

Pour ceux qui ne lisent pas leur infolettre du Barreau de Montréal, la chronique Figure de maître paraît de 5 à 6 fois par année et vise à faire connaître des avocats du Barreau de Montréal qui contribuent à faire rayonner la profession. À chaque année, la personne qui reçoit le Prix-Pierre Fournier fait l'objet d'une Figure de maître. Pour les autres, c'est le comité Relations avec les membres qui suggèrent au Conseil du Barreau de Montréal des candidats.

Depuis 2013, j'ai écrit plus de vingt Figures de maître.

C'était donc un bizarre, pour la dernière, que les rôles soient inversés et que ce soit moi qu'on interview.

Ça m'a fait réaliser à quel point les rencontres que j'ai faites au cours des années m'ont apporté quelque chose que j'ai tenté de partager le plus possible en écrivant les textes.

Tout d'abord, il y a les rencontres avec les avocats qui ont une double vie, qui mènent deux fois deux carrières ou deux passions. À l'époque que j'ai rencontrée, Me Catherine McKenzie était avocate chez IMK, était impliquée dans les dossiers du tabac et écrivait des romans. Me Jean-Sébastien Clément pratiquait en droit autochtone chez Gowlings et jouait de la contre-basse le soir dans des bars. Me Suzanne Taffot pratiquait en droit de l'immigration et était chanteuse lyrique. De telles personnes permettent de croire qu'il était possible de pratiquer le droit et de vivre ses passions artistiques.

Ensuite, il y a les précurseurs. Me Shacter, qui avait presque 100 ans quand je l'ai rencontré et qui pratiquait toujours le droit, a milité pour une représentation juste des avocats de confession juive dans la profession et est un des fondateurs de l'Association de droit Lord Reading. Me Johanne Savard qui a créé le poste d'ombudsman à la Ville de Montréal. Me Yolande James qui est la première femme noire élue à l'Assemblée nationale. Ces avocats sont de beaux exemples que tout est possible pour ceux et celles qui l'osent.

Il y a également les avocats qui s'investissent dans leur communauté. Me Fabrice Vil, qui avait quitté une carrière dans un bureau d'avocats pour fonder un organisme à but non lucratif. Me Marie Christine Kirouack qui est, depuis 2011, la

directrice du Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA). Et Me Marguerita Morsella qui s'est impliquée auprès des femmes vulnérables. Ces rencontres m'ont beaucoup ému et j'ai tenté de faire ressortir l'importance de vouloir aller vers l'autre.

Ce que j'ai réalisé aussi en étant le sujet de la dernière Figure de maître, c'est qu'il ne faut pas craindre de partager ses expériences avec les autres, autant ses bons coups que les moments plus difficiles, les moments où l'on est plus vulnérable.

Je souhaite croire que partager ses expériences puisse permettre de créer des liens avec les autres.

En fait, les rencontres que j'ai faites au cours des années m'ont fait saisir l'importance de sentir qu'on a sa place dans la profession.

Ces rencontres m'ont aussi fait réaliser que la meilleure façon de sentir qu'on a sa place, c'est de pas avoir peur d'aller vers l'autre.